

	Présents	Absents excusés représentés	Absents excusés non représentés
Jacques JP MARTIN, Président	X		
Gilles CARREZ	X		
Loïck NICOLAS	X		
Jean CUVILLIER	X		
Florence HOUDOT	X		
Alain DEGRASSAT	X		
Jean-René FONTAINE	X		
Pierre CARTIGNY	X		
Thérèse-Marie THOME	X		
Audrey REBUT	X		
Roland PEYLET	X		
Jean-Jacques PASTERNAK	X		
Catherine MATRUCHOT	X		
William GEIB			X
Estelle DEBAECKER		X	
Chantal CANALES	X		
François CABAL	X		
Emilie VASQUEZ	X		

- Soit 17 conseillers présents ou représentés,

Secrétaire de séance : Madame Emilie VASQUEZ

Le conseil communautaire approuve le procès-verbal du Conseil communautaire du 10 avril 2012, à l'unanimité,

ADMINISTRATION GENERALE

Point n° 1 *Communication du rapport d'activité 2011 de la Communauté d'agglomération*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne pour l'année 2011.

Point n° 2 *Désignation d'un représentant de la Communauté d'agglomération pour siéger dans les instances exécutives de la Maison de l'Emploi et des Entreprises des bords de Marne (MDEE)*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour l'élection du représentant de la communauté d'agglomération au sein de l'association « Maison de l'emploi et des entreprises des bords de Marne » ;
- **DESIGNE** monsieur Alain DEGRASSAT en tant que représentant de la communauté d'agglomération au sein de ladite association.

Point n° 3 *Approbation du document d'orientations générales préalable au contrat de développement territorial « Paris Est entre Marne et Bois »*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet de document d'orientations générales préalable au contrat de développement territorial « Paris Est entre Marne et Bois »,
- **AUTORISER** le Président ou son Conseiller délégué à signer ledit document.

FINANCES

Point n° 4 *Approbation du compte administratif 2011 – Budget principal*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés, hors la présence de Monsieur le Président,

- **ARRETE** le compte administratif 2011 du budget principal tel que présenté ci-dessous :

libellé	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	21 845.71			2 918 135.57	21 845.71	2 918 135.57
Opérations de l'exercice	6 831 574.50	1 947 072.15	27 911 337.08	31 289 486.90	34 742 911.58	33 236 559.05
TOTAL	6 853 420.21	1 947 072.15	27 911 337.08	34 207 622.47	34 764 757.29	36 154 694.62
Résultat de clôture	4 906 348.06			6 296 285.39		1 389 937.33
Reste à réaliser	2 023 904.88	2 005 897.20			2 023 904.88	2 005 897.20
TOTAL	6 930 252.94	2 005 897.20	27 911 337.08	34 207 622.47	36 788 662.17	38 160 591.82
Résultats définitifs	4 924 355.74			6 296 285.39		1 371 929.65

- **CONSTATE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.
- **APPROUVE** le compte administratif 2011 du budget principal tel qu'il a été présenté, et correspondant au compte de gestion.

Point n° 5 *Détermination du résultat de l'exercice 2011 – Budget principal*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DETERMINE** le résultat de l'exercice 2011 qui s'élève :
 - Pour la section de fonctionnement, à 3 378 149.82 € auquel s'ajoute le résultat de clôture de l'exercice 2010 de 2 918 135.57€ ce qui porte le résultat cumulé au montant de 6 296 285.39€
 - Pour la section d'investissement, à - 4 884 502.35€ auquel s'ajoute le résultat de clôture de l'exercice 2010 de - 21 845.71€ et le résultat sur reports de -18 007.68€ ce qui porte le résultat cumulé au montant de - 4 924 355.74€.

Point n° 6 *Affectation du résultat 2011 – Budget principal*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget de l'exercice 2011 comme suit :
 - Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté 1 371 929.65 Euros
 - Compte 1068 – Réserves facultatives 4 924 355.74 Euros

Point n° 7 *Approbation du compte de gestion 2011 – Budget principal*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par la Trésorière Principale du Perreux, Madame COURTADE, visé et certifié conforme compte tenu de la prise en compte des écritures d'ordre sur la mise à disposition des immobilisations par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Point n° 8 *Approbation du compte administratif 2011 – Budget annexe Assainissement*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés, hors la présence de Monsieur le Président,

- **ARRETE** le compte administratif 2011 du budget annexe de l'assainissement tel que présenté ci-dessous :

libellé	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	293 495.39			438 989.16	293 495.39	438 989.16
Opérations de l'exercice	1 981 969.10	2 126 744.66	451 384.89	1 232 199.61	2 433 353.99	3 358 944.27
TOTAL	2 275 464.49	2 126 744.66	451 384.89	1 671 188.77	2 726 849.38	3 797 933.43
Résultat de clôture	148 719.83			1 219 803.88		1 066 673.66
Reste à réaliser	136 231.30	284 702.00			136 231.30	284 702.00
TOTAL	284 951.13	284 702.00	451 384.89	1 671 188.77	2 863 080.68	4 082 635.43
Résultats définitifs	249.13			1 219 803.88		1 219 554.75

- **CONSTATE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessus.
- **APPROUVE** le compte administratif 2011 du budget annexe Assainissement tel qu'il a été présenté, et correspondant au compte de gestion.

Point n° 9 *Détermination du résultat de l'exercice 2011 – Budget annexe Assainissement*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DETERMINE** le résultat de l'exercice 2011 qui s'élève :
 - Pour la section de fonctionnement, à 780 814.72 € auquel s'ajoute le résultat de clôture de l'exercice 2010 de 438 989.16€ ce qui porte le résultat cumulé au montant de 1 219 803.88€,
 - Pour la section d'investissement, à 144 775.56€ auquel s'ajoute le résultat de clôture de l'exercice 2010 de -293 495.39 € et le résultat sur reports de 148 470.70€ ce qui porte le résultat cumulé au montant de -249.13€.

Point n° 10 *Affectation du résultat 2011 – Budget annexe Assainissement*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement de l'exercice 2011 comme suit :
 - Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté: 455 230.58 Euros
 - Compte 1068 - Réserves facultatives 764 573.30 Euros

Point n° 11 *Approbation du compte de gestion 2011 – Budget annexe Assainissement*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par la Trésorière Principale du Perreux, Madame COURTADE, visé et certifié conforme compte tenu de la prise en compte des écritures d'ordre sur la mise à disposition des immobilisations par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Point n° 12 *Arrêt définitif du montant des attributions de compensation et des dotations de solidarité à verser aux communes de Nogent et du Perreux au titre de l'année 2011*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **FIXE** le montant définitif des attributions de compensation pour 2011 à :
Le Perreux sur Marne 3 213 248.93€uros
Nogent sur Marne 3 817 621.90€uros
- **FIXE** le montant définitif des dotations de solidarité pour 2011 à :

ANNEE 2011	Montant versé en 2011	Montant à verser en 2012	Montant total Dotation de solidarité 2011
LE PERREUX SUR MARNE - Budget Primitif - Solde suite vote CA 2011	200 000.00	521 870.27	
TOTAL VERSE	200 000.00	521 870.27	721 870.27
NOGENT SUR MARNE - Budget Primitif - Solde suite vote CA 2011	200 000.00	466 341.79	
TOTAL VERSE	200 000.00	466 341.79	666 341.79
TOTAL GENERAL	400 000.00	988 212.06	1 388 212.06

Point n° 13 *Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) – Budget principal*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'opter pour une répartition dérogatoire libre et d'affecter la totalité du prélèvement du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales à la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne.
- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au budget communautaire de l'exercice courant chapitre 014 nature 73925.

Point n° 14 Budget principal 2012 – Section fonctionnement : Régularisation des charges financières se rapportant aux intérêts de la dette du budget principal exercice 2011

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** l'inscription au budget supplémentaire de l'exercice 2012 – budget principal- des crédits suivants :

DEPENSES – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	Libellé	Montant Budget primitif	Montant Budget supplémentaire	Montant Budget primitif + budget supplémentaire
66	66111	Intérêts des emprunts et dettes	127 979.28	148 479.95	276 459.23
66	66112	Intérêts rattachement ICNE	- 3 295.17	- 36 173.03	- 39 468.20
			124 684.11	112 306.92	236 991.03

Point n° 15 Budget principal 2012 – Vote du budget supplémentaire

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **VOTE** le budget supplémentaire arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT En Euros	FONCTIONNEMENT En Euros	TOTAL En Euros
DEPENSES	8 024 459.79	1 297 204.38	9 321 164.17
RECETTES	8 024 459.79	1 297 204.38	9 321 164.17

Point n° 16 Budget annexe de l'assainissement 2012 – Vote du budget supplémentaire

Le Conseil communautaire,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **VOTE** le budget supplémentaire arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT En Euros	FONCTIONNEMENT En Euros	TOTAL En Euros
DEPENSES	1 102 801.13	671 807.89	1 774 609.02
RECETTES	1 102 801.13	671 807.89	1 774 609.02

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Point n° 17 *Rapport annuel d'activité du délégataire des marchés alimentaires de la Commune de Nogent sur Marne pour l'année 2011*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du compte rendu du délégataire des marchés alimentaires de la commune de Nogent sur Marne pour l'année 2011 établi par la société des Fils de Madame GERAUD, concessionnaire de l'exploitation des marchés d'approvisionnement du Centre et du marché Leclerc-Gambetta à Nogent sur Marne

Point n° 18 *Rapport annuel d'activité du délégataire du marché du centre au Perreux sur Marne pour l'année 2011*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité établi, pour l'année 2011, par la Société Marchés Publics Cordonniers, 47 avenue du Maréchal Joffre, le Perreux sur Marne, délégataire de l'exploitation du marché d'approvisionnement du Centre de la Ville du Perreux.

HABITAT

Point n° 19 *Subvention au titre de la surcharge foncière au profit de Valophis Habitat pour l'opération sise 35 avenue Ledru Rollin au Perreux sur Marne*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ATTRIBUE** à Valophis Habitat Oph du Val de Marne une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 35 000 euros (trente cinq mille euros) pour réaliser son opération de création de logements locatifs sociaux au 35 avenue Ledru Rollin au Perreux sur Marne.
- **AUTORISE** le Président ou son Conseiller Délégué à signer la convention, ci-annexée, qui organise les modalités de versement de ladite subvention.
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre de 204 du budget principal de l'exercice courant

Point n° 20 *Subvention au titre de la surcharge foncière au profit de Valophis Habitat pour l'opération sise 11 rue de Tannebourg au Perreux sur Marne*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ATTRIBUE** à Valophis Habitat Oph du Val de Marne une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 70 000 euros (Soixante-dix mille euros) pour réaliser son opération de création de logements locatifs sociaux au 11 rue de Tannebourg au Perreux sur Marne.
- **AUTORISE** le Président ou son Conseiller Délégué à signer la convention, ci-annexée, qui organise les modalités de versement de ladite subvention.
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre de 204 du budget principal de l'exercice courant

Point n° 21 *Convention avec Valophis Habitat pour l'opération d'acquisition-amélioration de 10 logements sis 49 avenue du Maréchal Joffre au Perreux sur Marne – Signature d'un avenant*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son Conseiller Délégué à signer l'avenant, ci-annexé, qui modifie les modalités de versement de ladite subvention.

ASSAINISSEMENT

Point n° 22 *Autorisation de signature du marché « Etudes des installations d'assainissement des propriétés privées du bassin versant Ledru-Rollin au Perreux sur Marne et suivi-animation »*

Le Conseil communautaire,

Par 16 voix pour, monsieur Cabal n'ayant pas pris part au vote

- **APPROUVE** le choix du groupement VEOLIA-HYDRATEC comme titulaire du marché CA 1206 « Etudes des installations d'assainissement des propriétés privées du bassin versant « Ledru Rollin » au Perreux sur Marne et suivi-animation ».
- **AUTORISE** le Président ou son Conseiller Délégué à signer ledit marché et l'ensemble des documents y afférents.

Point n° 23 *Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations d'études et travaux d'assainissement au Perreux sur Marne*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à demander, des subventions et des prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à signer les conventions y afférentes pour les opérations suivantes :

Rues	Désignation de l'opération
Avenue Montaigne entre le quai de Champagne et l'avenue du Maréchal Joffre	Etudes préalables, réhabilitation des canalisations et mise en conformité des riverains
Rue Denfert Rochereau entre l'avenue du général De Gaulle et l'allée de Bellevue	Etudes préalables, réhabilitation des canalisations et mise en conformité des riverains
Quai d'Argonne, quai d'Artois et quai de Champagne	Etudes préalables, réhabilitation des canalisations et mise en conformité des riverains
Rue François-Rolland, Leprince (complément)	Etudes préalables, réhabilitation des canalisations et mise en conformité des riverains

- **DIT** que les recettes correspondantes seront affectées aux sections d'investissement des budgets correspondants.

Point n° 24 *Compte rendu du Délégué du service de l'Assainissement sur le territoire de la ville de Nogent sur Marne – Exercice 2011*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du compte rendu du délégué de l'assainissement sur le territoire de la commune de Nogent sur Marne pour l'année 2011.

Point n° 25 *Rapport sur le prix et la qualité du service de l'Assainissement – Exercice 2011*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour l'année 2011.

TRANSPORTS/VOIRIE

Point n° 26 *Demande de subventions pour l'opération de réaménagement des circulations douces des bords de Marne du Perreux sur Marne*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à demander, pour l'opération d'aménagement des circulations douces des bords de Marne au Perreux sur Marne, des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Général du Val de Marne, du Conseil Régional Ile de France, de l'Etat et des aides européennes, ainsi que tout autre subventionneur potentiel, au taux maximum et à signer les conventions y afférentes,
- **DIT** que les recettes correspondantes seront affectées aux sections d'investissement des budgets correspondants.

Point n° 27 *Aménagement des circulations douces au Perreux sur Marne – Lancement d'une enquête publique*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à engager les démarches auprès des services de l'état concernant l'étude d'impact,
- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à saisir l'autorité compétente afin que celui-ci désigne un commissaire enquêteur,
- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à engager l'ouverture de l'enquête publique et à signer tous les actes y afférents,
- **AUTORISE** le remboursement des frais engagés par le Commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique pour l'aménagement des circulations douces des bords de Marne du Perreux sur Marne.

Point n° 28 *Approbation du plan de déplacements urbains d'Ile de France (PDUIF)*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACTE** les réserves énumérées par le Président,
- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à transmettre lesdites réserves au Président du Conseil régional pour avis et réponse
- **PREVOIT** de délibérer à nouveau sur ce projet en fonction des éléments que nous aurons obtenus avant la fin de l'année.

ENVIRONNEMENT

Point n° 29 *Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets – Exercice 2011*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets – exercice 2011.

Point n° 30 *Acquisition d'un véhicule pour le service Environnement auprès de la Commune de Nogent et transfert du contrat de maintenance correspondant*

Point supprimé

Point n° 31 *Modification du Règlement intercommunal de Collecte des déchets : Mise en place d'une tarification pour le ramassage des dépôts non conformes*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la mise en place de tarifs forfaitaires (nets de toute taxe) pour le ramassage des dépôts non-conformes (sacs et encombrants) sur la voie publique comme suit :

Type de dépôt	Prix en €
Ordures ménagères et emballages	100
Encombrants	150
Déchets ménagers spéciaux	500

- **DIT** que ces tarifs et leurs modalités d'application figureront en annexe 1 au Règlement intercommunal de collecte des déchets ;
- **DIT** que les recettes correspondantes seront affectées sur le chapitre correspondant du budget communautaire

RESSOURCES HUMAINES

Point n° 32 *Assistance ponctuelle du Directeur des Ressources internes et des Nouvelles technologies de l'Information et la communication de la mairie du Perreux sur Marne – Création d'une vacation pour l'accompagnement du projet SIG*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la création d'une vacation du Directeur des Ressources Internes et des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication de la mairie du Perreux sur Marne au sein des services de la communauté d'agglomération sur une base de 15 heures par mois, indice majoré 658 (soit 301,63 € brut au 1^{er} février 2012),
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget communautaire 2012.

Point n° 33 *Assistance ponctuelle du gestionnaire du parc informatique de la mairie du Perreux sur Marne – Création d'une vacation pour l'assistance à la mise en place et au fonctionnement du parc informatique de la Communauté d'agglomération*

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la création d'une vacation du gestionnaire du parc informatique de la mairie du Perreux sur Marne au sein des services de la communauté d'agglomération à un taux brut horaire de 23.87 € sur la base de 20 heures par mois, toute heure supplémentaire dûment justifiée étant rémunérée 18.45€ brut.
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget communautaire 2012.

COMMUNICATION AU CONSEIL :

- Communication du relevé des décisions du Président prises en application de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales
- Présentation de l'avancement des travaux d'aménagement des circulations douces à Nogent sur Marne

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait au Perreux sur Marne, le 12 9 JUIN 2012

Le Président,

Jacques J.P. MARTIN

